

Département de Seine-et-Marne
Commune de Villiers-sous-Grez
Procès-verbal
Conseil municipal du 2 avril 2024 à 20h30

Présents : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzing, Yves Loir, Laëtitia Lepaisant, Adjoint, Guillaume Chapet, Catherine Ceraudo, Catherine Ballay, Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Jean-Pierre Girard, Thomas Bonfils et Emmanuelle Sormail Conseillers.

Absents excusés :

Martine Melet donne pouvoir à Yves Loir
Gabriel Massart

Absent : Titouan Poncelin de Raucourt

Secrétaire : Christine Groetzing

Approbation du procès-verbal du 05/03/2024

DELIBERATIONS :

COMPTE DE GESTION 2023 COMMUNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Trésorier et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de la commune et du Compte de Gestion du Trésorier.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

Le conseil approuve à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2023 EAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Trésorier et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif eau,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif eau et du Compte de Gestion du Trésorier.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif eau pour le même exercice.

Le conseil approuve à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2023 ASSAINISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Trésorier et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif assainissement,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif assainissement et du Compte de Gestion du Trésorier.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2023, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif assainissement pour le même exercice.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Vote du compte administratif du service commune

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2023

- section de fonctionnement :

Dépenses : **860 399.98€**

Recettes : **855 554.59€**

Excédent reporté : **482 972.74€**

Excédent de clôture : 478 127.35€

- section d'investissement :

Dépenses : **275 150.97€**

Recettes : **223 377.32€**

Déficit reporté : **18 498.52€**

Déficit de clôture : 70 272.17€

Monsieur le Maire étant sorti de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de Christine Groetzinger approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023.

Vote du compte administratif du service assainissement

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2023

- section de fonctionnement :
 - Dépenses : 8 555.68€
 - Recettes : 17 074.00€
 - Excédent reporté : 298 449.83€
 - Excédent de clôture : 306 968.15€**

- section d'investissement :
 - Dépenses : 16 631.97€
 - Recettes : 12 452.15€
 - Excédent reporté : 25 669.53€
 - Excédent de clôture : 21 489.71€**

Monsieur le Maire étant sorti de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de Christine Groetzinger approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023.

Vote du compte administratif eau

COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2023

- section de fonctionnement :
 - Dépenses : 26 773.63€
 - Recettes : 16 102.31€
 - Excédent reporté : 48 090.13€
 - Excédent de clôture : 37 418.81€**

- section d'investissement :
 - Dépenses : 16 342.96€
 - Recettes : 101 102.20€
 - Déficit reporté : 50 419.37€
 - Excédent de clôture : 34 339.87€**

Monsieur le Maire étant sorti de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de Christine Groetzinger, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023.

Affectation de résultat commune

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2023, constatant que le compte administratif de l'exercice 2023 présente un excédent de fonctionnement de **478 127.35€** et un déficit d'investissement de **70 272.17€**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette compte 002 : **407855.18€**

En investissement dépense compte 001 : **70 272.17€**

En recette d'investissement 1068 : **70 272.17€**

Affectation de résultat assainissement

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2023, constatant que le compte administratif de l'exercice 2023 présente un excédent de fonctionnement de **306 968.15€** et un excédent d'investissement de **21 489.71€**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette compte 002 : **306 968.15€**

En investissement recette compte 001 : **21 489.71€**

Affectation de résultat eau

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2023, constatant que le compte administratif de l'exercice 2023 présente un excédent de fonctionnement de **37 418.81€** et un excédent d'investissement de **34 339.87€**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette 002 : **37 418.81€**

En investissement recette compte 001 : **34 339.87€**

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2024

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif COMMUNE arrêté lors de la réunion de la commission des finances 3 février 2024, comme suit :

		BUDGET 2024	
SECTION	FONCTIONNEMENT		
Compte	Désignation	Dépense	Recette
023	Virement à la section investissement	70000.00	
6045		600.00	
60611	Fournitures non stockables	8272.00	
60612	Fournitures non stockées	45000.00	
60621	Combustibles	75.00	
60622	Carburant	2000.00	
60631	Fournitures d'entretien	1600.00	
60632	Fourniture de petit équipement	6000.00	
60636	Vêtements de travail	500.00	
6 064	Fournitures administratives	2500.00	
6065		50.00	
6068	Autres matières et fournitures	100.00	
611	Contrats de prestations de service	5000.00	
6 13	Locations	974.00	
61521	Entretien de terrain	6000.00	
615 228	Autres bâtiments	7000.00	
615 231	Entretien et réparations voiries	10000.00	
615 232	Entretien et réparation de réseaux	7000.00	
61 551	Matériel roulant	3000.00	
6156	Maintenance	8500.00	
6 161	Assurances multirisques	8592.00	
6168	Autres Primes d'assurance	3588.00	
618	Documentation générale et technique	1400.00	
6218	Autre personnel extérieur	5000.00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4880.00	
623	Publicités, publications, relations publiques	9000.00	

625	Déplacements et missions	2800.00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	8000.00	
627	Services bancaires et assimilés	103.00	
6281	Concours divers (cotisations)	950.00	
6283		1100.00	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	2711.00	
635	Impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	4053.00	
6411	Personnel titulaire	144649.00	
6413	Personnel non titulaire	7644.00	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	64886.00	
6470	Autres charges sociales	1400.00	
648		17.00	
65311	Indemnités de fonction	35752.00	
65313	Cotisations de retraite	1516.00	
65315	Formation	361.00	
6538		50.00	
6553	Service d'incendie	10874.00	
65568	Autres contributions	161000.00	
657362	CCAS	7500.00	
6574	Subvention de fonctionnement aux associations	12370.00	
65811		3000.00	
65888	Autres	100.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6900.00	
739221	FNGIR	142017.00	
7392221	Fonds de péréquations ressources communales et intercommunales	13653.00	
002	Résultat de fonctionnement reporté		407855.18
70128	Autres taxes redevances d'eau		400.00
70311			1500.00
7032	Redevance d'occupation du domaine public communal		565.00

7066	Service civique		
7932	Autres redevances et recettes diverses		
70388	Autres produits d'activités annexes		355.00
70688	Autre prestation		13680.00
73111	Taxe foncière et taxe d'habitation		410931.00
73143	Redevance des mines		1495.00
73211	Attribution de compensation		200258.00
73223	Fds depart dmta pour com – 5000h		44586.30
74111	Dotation forfaitaire		46886.40
741121	Dotation de solidarité rurale		
742			255.00
744	fctva		4000.00
7478			6628.49
74836	Dotations de compensation relatives à la taxe professionnelle – syndicale		673.82
748388			2030.00
752	Revenus des immeubles		42242.22
75883			5597.12
761			3.82
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de		
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		
	TOTAUX	850037.00	1189942.35
SECTION	INVESTISSEMENT		
Compte	Désignations		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	70272.17	
1068			70272.17
1641	Emprunt	32000.00	
203	Frais d'études	5000.00	
2051	Concessions et droits similaires		
2111	Terrains nus	10000.00	
2116	Cimetière	7313.00	

212	Agencements et aménagements de terrain	2000.00	
2135	Installations générales, agencements et aménagements	34269.00	
2151	Réseaux de voirie	8000.00	
2152		12080.00	
21538	Autres réseaux	34389.00	
2158		12000.00	
231	Immobilisations corporelles en cours		
021	Virement de la section de fonctionnement		70000.00
10222	FCTVA		14000.00
10226	Taxe d'aménagement		1963.00
10228	Autres fonds d'investissement		
1318	Autres		
1322	Région		27000.00
1323	Département		12000.00
13251			5000.00
1345			7000.00
138	Autres subventions d'investissement non transférables		35733.00
	TOTAUX	227323.17	242968.17

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2024 EAU ET ASSAINISSEMENT

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif EAU et sur le budget primitif ASSAINISSEMENT arrêtés lors de la réunion de la commission des finances du 3 février 2024 comme suit :

EAU			
FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	
Amortissements (6811)	20607.33	Excédent 2020 Fonct. (002)	37418.81
Entretien (Clôture château d'eau) (61528)	16594.67	QP de subv. / investiss. (777)	1594.67
Charges diverses de gestion courante (658)	9313.74	Autres taxes et redevances (70128)	25000.00
Vir. à la section Investiss. (023)	15000.00		
Intérêts / emprunt (66111)	2100.00		
ICNE 66112	397.74		
Total	64013.48	Total	64013.48
INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	
Frais d'études (Géolocalisation) (203)		Excédent 2020 Inves. (001)	34339.87
Travaux - Provision (2158) canalisation)	15000.00	Amortissements (28158)	14569.53
		2803	6037.80
Emprunt Agence de l'eau+ cdc (1641)	15000.00	Vir. de la section fonctionnement (021)	15000.00
Dépenses imprévues (020)		récupération tva	
QP de subv. / investiss. (1391)	1594.67		
Total	31594.67	Total	69947.20

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Amortissements (6811)	7468.75	Excédent 2020 Fonct (002)	306968.15
Entretien des réseaux (61523)	3000.00	Autres taxes et redevances (70128)	30000.00
Vir. à la section Investiss. (023)	300000.00	Subvention d'exploitation (74)	300.00
Contrats de prest. (eaux pluviales) (6588)	14799.40	prime ass collectif	
(66111)	12000.00		
Total	337268.15	Total	337268.15
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Emprunt (1641)	7000.00	Excédent 2020 Inves. (001)	21489.71
		Emprunt (1641)	359000.00
Dépenses imprévues (020)		Amortissements Mat. (28158)	7354.36
		2813	114.39
Intallations, matériel et outillage techniques (station épuration) 2315	1445200.00	Vir. de la section de fonctionnement (021)	300000.00
		Subvention d'équipement (131)	764241.54
Total	1452200.00	Total	1452200.00

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

Vote des subventions

Laëtitia Lepaisant demande aux membres de se prononcer sur les subventions proposées selon le tableau ci-dessous :

Nom structure	Proposition	Votée
ADAR	100	100
Les Amis du patrimoine	100	100
FNACA	50	50
Coopérative école maternelle Villiers	400	400
OCCE (coopérative école Recloses)	400	400
Association sportive Collège Blanche de Castille	60	60
Amicale Villaronne	800	800
Le Coq Chantant	300	300
Le Club des Sages	200	200
Sauvebois	160	160
Association A Vivre	400	400
ESF	500	500
USNSP (Sport adapté)	100	100
Société de chasse		
Médiathèque de Villiers	1500	1500
AGVBM (association sportive de Bourron)	300	300
Foyer Rural de Tousson	100	100
Utopies & co	100	100
La Plume Philanthrope	400	400
Yogarmonie 77		
GENE Nemours	100	100
Roller Skating Nemours St Pierre	50	50
JSP (Jeunes sapeur pompiers)	150	150
Ecuries Cristalline	120	120
Villiers Social Club	50	50
Houblon Villaron	120	120
Des couches aux cahiers	50	50
Totaux	6610	6610

Vote des subventions à l'unanimité.

Informations

Monsieur le maire informe les membres qu'il a demandé une saisine auprès du centre de gestion concernant l'attribution de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents. Une fois l'avis de la commission reçu, nous devons délibérer.

Tour de table des commissions

Laétitia Lepaisant informe le conseil sur les requêtes concernant l'instauration de bandes jaune interdisant le stationnement.

6 demandes ont été reçues en mairie, une demande sera refusée en raison de sa situation dans la partie large de la rue René Lefebvre. Les autres demandes sont accordées par la commission.

Etienne Brehier fait un point sur le nettoyage de printemps qui s'est déroulé le 20 mars 2024. Il y a eu moins de volume que les années précédentes. Un gros dépôt à base de plâtre était présent, l'ONF a été contacté et il semblerait que le ou les responsables de ce dépôt soient identifiables. D'autres dépôts ont été constatés et pourraient être retirés par le Service Technique.

Yves Loir confirme que le retrait est possible par le Service Technique sous réserve d'être informé et si possible avec des photos.

Yves Loir informe que la commune a reçu 10 sets "pique-nique" qui sont disponibles en prêt aux mêmes conditions que les 20 sets brasserie, il rappelle que pour le prêt de ces sets il n'y a pas de priorité, premier demandé, premier servi.

Concernant Panneau Pocket Jean-Pierre Girard confirme que le site d'information est régulièrement consulté, certains messages sont vus parfois 300 fois.

Paul Lanouguere informe que l'adressage des parcelles sur la commune arrive à son terme, il reste environ 10% d'adresses à finaliser.

Il est rappelé que cet adressage est une obligation pour la commune, ce travail est effectué par deux bénévoles. Le Conseil municipal les remercie pour leur travail et ce bénévolat évite une dépense de 4000€ sur le budget de la commune.

Questions diverses

Fin de séance 22h20.

Fait et délibéré en séance, le 2 avril 2024.